

Dans le cadre de la fonction de veille entamée à l'agence depuis 2018, AudéLor a engagé un travail spécifique sur l'impact de la covid-19 sur les entreprises et l'économie du Nouveau pays de Lorient.

3 notes dédiées ont déjà été publiées : le 2 avril 2020 (n°5), le 20 avril (n°6), le 18 mai (n°7), disponibles sur le site internet d'AudéLor.

La présente note se compose de 4 parties :

- Contexte et politiques mises en place
- Impacts macroéconomiques au niveau national : activité et emploi
- Premiers regards sur les impacts territoriaux
- Impacts sur les entreprises et filières économiques du Nouveau pays de Lorient

NB : Afin de faciliter sa lecture, cette note ne reprend pas l'ensemble des éléments déjà présentés dans les notes précédentes.

## Contexte et politiques mises en place

### UNE PANDÉMIE QUI IMPOSE DES DÉCISIONS EXCEPTIONNELLES

Le premier semestre 2020 a été marqué par l'émergence de la pandémie de Covid-19. Pour tenter d'arrêter la propagation du virus, des mesures de grande ampleur ont été prises. Ainsi, entre le vendredi 13 mars et le lundi 16 mars, la France s'est trouvée totalement confinée. Seules les activités essentielles ont été maintenues.

Le déconfinement s'est déroulé en plusieurs phases et n'est pas encore totalement terminé.

Lundi 11 mai : Réouverture des commerces, réouverture partielle des écoles et collèges, appel à la reprise de l'activité tout en maintenant quand c'est possible le télétravail. Les cafés, restaurants, musées, salles de concert... restent fermés. Les regroupements hors domicile de plus de 10 personnes sont interdits.

Mardi 2 juin : Réouverture des cafés, restaurants, musées, réouverture partielle des collèges et lycées.

Lundi 22 juin : Allègement des protocoles sanitaires dans les écoles et les entreprises, réouverture massive de l'accueil physique dans les entreprises et les administrations.

Certaines activités restent toutefois à l'arrêt : discothèques, manifestations et événements générant des rassemblements importants (plus de 5000 personnes).



Cheffe de projet : Caroline Le Neures

Équipe de rédaction : Frank Antich Y Amengual,  
Christine Boissonnot-Delachienne, Gilles Poupard,  
Chloé Kerbellec – Le Crom

Cartographie : Jean-Christophe Dumons

## DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN MASSIFS

Le confinement a eu pour effet d'arrêter partiellement l'économie, avec des conséquences importantes sur les entreprises, l'emploi et l'organisation du travail. Afin de limiter au maximum les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre.

Le dispositif le plus emblématique a été le recours massif à l'activité partielle afin de préserver le lien entre salariés et employeurs et de maintenir les compétences au sein des entreprises. Il est complété depuis le 18 juin par le dispositif d'« Activité réduite pour le maintien en emploi ». Nécessitant un accord collectif, ce dernier s'adresse aux entreprises confrontées à une réduction d'activité durable sans que leur pérennité soit compromise.

Le deuxième levier activé a été la réduction des charges des entreprises avec des reports ou des exonérations de cotisations et d'impôts. Ces dispositions perdurent pour les secteurs les plus touchés par la crise (tourisme, culture...).

Le troisième levier a été la consolidation de la trésorerie des entreprises afin de leur permettre de faire face à leurs charges courantes. Des prêts garantis ont ainsi été massivement proposés aux entreprises. Une attention particulière a été portée aux TPE et aux indépendants grâce à la mise en place des fonds de solidarité dédiés.

Des plans de soutien spécifique par filière ont également vu le jour pour faire face aux premières difficultés sectorielles : plan de soutien à la filière automobile, mesures de soutien en faveur des restaurants, cafés, hôtels, des entreprises du secteur du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture, plan de soutien à l'aéronautique, plan en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des indépendants.

En parallèle des dispositifs sectoriels, un plan de relance de l'apprentissage a été mis en place pour soutenir l'effort de formation des entreprises dans la période d'incertitudes à venir.

Un grand plan de relance d'au moins 100 milliards d'euros est attendu pour la rentrée.

Les collectivités territoriales (régions, départements, intercommunalités et communes) sont venues compléter les dispositifs déployés par l'État avec la mise en place de fonds de soutien spécifiques et d'exonérations de taxes locales (fonds de résistance, élargissement du pass commerce...).

Il est à noter que sur la période les entreprises comme les associations ont largement adapté leur organisation aux contraintes sanitaires. Le télétravail a ainsi été massivement déployé pour les activités qui le permettaient.

## UNE REPRISE ÉCONOMIQUE SUBORDONNÉE À LA SITUATION SANITAIRE

Le fonctionnement de l'économie reste perturbé par la crise sanitaire. En effet, si la pandémie est actuellement contenue en France métropolitaine, elle poursuit sa progression dans d'autres zones du globe : États-Unis, Brésil, Indes, Afrique... provoquant des dysfonctionnements importants dans les échanges internationaux. De plus, une deuxième vague n'est pas exclue en France, avec d'éventuels reconfinements localisés comme c'est le cas dans plusieurs régions d'Europe (Portugal, Espagne, Allemagne...).

La situation économique reste donc incertaine et largement dépendante de la situation sanitaire, d'où une reprise teintée d'attente et d'inquiétude de la part des entreprises.

## Impacts macroéconomiques au niveau national : activité et emploi

### ACTIVITÉ ET ENTREPRISES

#### Une reprise de l'activité au niveau national

Selon l'Insee, l'économie française « *près de 2 mois après le début du confinement entamé le 11 mai, s'est redressée assez nettement* ». En juin, le niveau d'activité est inférieur de 12 % à la normale alors que pendant le confinement l'ampleur des pertes d'activités était de -30 %. Dans les secteurs principalement marchands (hors loyers), la perte est cependant encore de -17 % en juin. Les secteurs les plus éloignés du niveau normal sont la fabrication de matériels de transport (-41 %), le bâtiment (-31 %), le transport (-28 %) ou l'hôtellerie-restauration (-20 %).

La consommation des ménages n'est plus qu'à 3 points de son niveau normal. Les activités liées à l'export sont en revanche fortement impactées.

Malgré ce redressement et compte tenu des fortes baisses d'activités pendant le confinement, la baisse du PIB pour l'ensemble de l'année 2020 est estimée par l'Insee à -9 %.

Source : Insee - Point de conjoncture du 8 juillet 2020

#### Un progressif retour à la normal des créations d'entreprise

Après avoir baissé de -25,7% en mars et -33,4% en avril, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse en mai +59,9% et en juin +38,2%. Le nombre de créations mensuelles a même atteint un niveau record en juin avec 75 246 nouveaux établissements.

Ce rebond se constate aussi bien pour les entreprises classiques (+38,2% après 59,6% en mai) que pour les microentreprises (+43,2 après 56% en mai). Les augmentations les plus importantes s'observent dans les activités d'hébergement et de restauration (+75,3%), les transports et l'entreposage (+72,52%).

Source : Insee-info rapide 175 – 15 juillet 2020

## EMPLOI ET CHÔMAGE

### Une baisse significative de l'emploi salarié privé

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, sous l'effet du confinement, l'emploi salarié diminue de 2,5% par rapport à fin 2019. Cela représente 497 400 destructions nettes d'emplois au niveau national. L'intérim représente la plus grande part des pertes d'emplois (-318 100). Il enregistre une baisse historique de -0,4%.

**Emploi salarié privé en France depuis fin 2010  
(en milliers)**



Source : INSEE – Informations rapides - 11 juin 2020

### Activité partielle

Au niveau national, entre le 1<sup>er</sup> mars et le 6 juillet 2020, 14 millions de salariés ont été concernés par une demande d'autorisation préalable d'activité partielle. Mais, toutes ces demandes ne se sont pas traduites par des demandes effectives d'indemnisation. À la date du 6 juillet, ces demandes effectives concernaient 58 % des demandes préalables pour le mois de mars, 62 % pour le mois d'avril et 43 % pour le mois de mai.

Le commerce, le tertiaire de bureau spécialisé, la construction et l'hôtellerie-restauration représentent 60% des demandes d'indemnisation. La part de la construction a été en net repli en mai.

Sur la période, le secteur de l'hôtellerie-restauration est celui qui a le recours le plus intense à l'activité partielle devant la construction. En mars, 73% des salariés du secteur étaient en activité partielle.

### Plans de sauvegarde de l'emploi

Si le nombre de plans de sauvegarde de l'emploi enregistré entre le 1<sup>er</sup> mars et le 5 juillet 2020 est sensiblement le même (193) que sur 2019 (191), le nombre de suppressions de postes est en forte hausse : 27 053 contre 13 033 en 2019.

Source : Tableau de Bord Hebdomadaire de la DARES du 7 juillet 2020

### Demande d'emploi : +25 % en un an

Fin mai 2020, on compte 4 millions de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (sans aucune activité). En un an, la progression est de 797 000 personnes soit + 24,8 %.

Cette hausse concerne toutes les tranches d'âge, mais les jeunes sont plus particulièrement touchés.

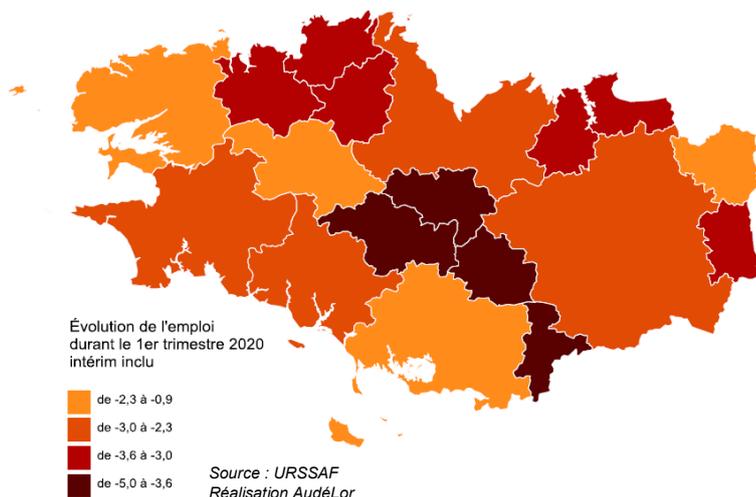
Toutes les régions sont concernées, la Bretagne est la troisième région la plus touchée avec une augmentation de +32%, derrière les Pays de la Loire (+36,9%) et la Corse (+52,3%).

Source : DARES données fin mai 2020

## Premiers regards sur les impacts territoriaux

En Bretagne, une diminution de l'emploi un peu plus marquée qu'au niveau national

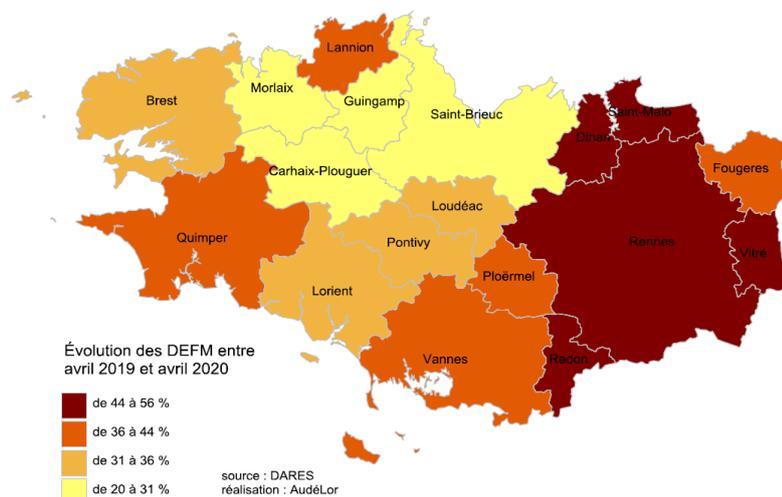
### Évolution de l'emploi salarié par zone d'emploi sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 (y compris intérim)



En Bretagne, la baisse de l'emploi salarié (source Urssaf) au 1<sup>er</sup> trimestre est un peu supérieure à celle enregistrée au niveau national (-2,8 % pour -2,6 %). Les zones les plus touchées sont celles où l'intérim est fortement représenté (notamment centre Bretagne). La zone d'emploi de Lorient se situe juste en dessous de la moyenne (6<sup>ème</sup> sur 18).

### Une hausse importante de la demande d'emploi

#### Évolution de la demande d'emploi entre avril 2019 et avril 2020



En un an (avril 2019 à avril 2020), toutes les zones d'emploi bretonnes connaissent une forte hausse de la demande d'emploi. On note toutefois des différences importantes en fonction des territoires, de +20,1% dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguez à +55,6% dans celle de Vitré. Les progressions de la demande d'emploi dépendent de l'évolution de l'emploi notamment en intérim mais aussi de la progression de la population active.

Après une baisse régulière de la demande d'emploi depuis 2016, la zone d'emploi de Lorient connaît une progression (en glissement annuel) de +34,7 % en avril 2020.

Cette augmentation est due principalement à des fins de CDD et d'intérim et à la faiblesse des embauches. Elle touche particulièrement les moins de 25 ans.

**Pour plus de détails sur l'évolution de la demande d'emploi au niveau local, voir Barographe n°31- AudéLor juillet 2020**

## Impact sur les entreprises et filières économiques du Nouveau pays de Lorient

### Liste des filières suivies

- Agriculture
- Pêche et agromer
- Industrie navale - nautisme
- Autres industries
- Bâtiment et travaux publics
- Transport
- Commerce
- Hôtellerie restauration
- Tourisme
- Culture
- Tertiaire qualifié

## Agriculture

La réouverture des restaurants et des cantines scolaires permet un retour progressif à la normale dans le secteur agricole.

Des tensions perdurent toutefois, liées au manque de main d'œuvre étrangère qui venait traditionnellement renforcer les effectifs de l'agriculture lors de la haute saison.

En complément des dispositifs de soutien existants, une aide pour le logement des salariés agricoles et des saisonniers agricoles d'un montant de 150 euros est proposée depuis le 1<sup>er</sup> juillet. (Source : France Agrimer)

Face aux difficultés spécifiques rencontrées par les centres équestres et poney clubs (impossibilité de recourir au chômage partiel en raison de la nécessité de maintenir les activités de soins aux animaux), ceux-ci bénéficient d'un dispositif d'aide spécifique. (Source : France Agrimer)

Plusieurs filières agricoles tout particulièrement touchées par le confinement et la fermeture des bars et restaurants bénéficient de plans de soutien spécifiques : horticulture, pomme de terre, vin et cidre. (Ouest France 17/06/2020)

Circuits courts alimentaires, vente directe : simple engouement pendant la période de confinement, ou changement durable des consommateurs après le confinement ? Certains producteurs qui ont développé de la vente directe constatent déjà une baisse de fréquentation. (Europe1, 01/07/2020)

La crise covid-19 a entraîné la mise en ligne anticipée d'une plateforme numérique « Le marché de territoire du Pays de Lorient » (<https://paysdelorient.viaterroirs.fr>) pour faciliter les échanges commerciaux entre les producteurs agricoles locaux et les professionnels de l'alimentation du territoire. Cet étal digital est mutualisé à l'échelle du Nouveau pays de Lorient (Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan), en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Bretagne. (Lorient Agglomération Actus – 06/05/2020)

### L'AGRICULTURE SUR LE NOUVEAU PAYS DE LORIENT

Le territoire compte 2018 emplois agricoles en 2017. La production dominante parmi les exploitations du territoire est l'élevage de vaches laitières (56 % des chefs d'exploitation). (Source AudéLor – L'observatoire de l'agriculture du Pays de Lorient – Octobre 2019)



## Pêche et agromer

Au cours des cinq premiers mois de l'année 2020, les ventes en halles à marée ont chuté de 24% en volume par rapport à la même période 2019. Les ventes en valeur ont suivi la même tendance. (Source : France Agrimer)

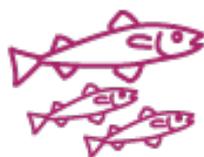
Les importations comme les exportations françaises de produits aquatiques affichent également un net recul en mars et avril (importations en baisse de 12 % en mars et de 24 % en avril, et exportations en baisse de 24 % en mars et de 30 % en avril en valeur par rapport à 2019). (Source : France Agrimer)

Avec l'ouverture des établissements scolaires, des restaurants, des cuisines centrales et la poursuite de la vente en GMS, le secteur de la pêche retrouve des débouchés quasi normaux. Les volumes des achats ne sont pas encore à des niveaux « avant confinement », mais la filière a de bonnes perspectives devant elle.

Faiblement touchée par la crise, Cité Marine, spécialisée dans la fabrication de plats préparés de poissons et de légumes, poursuit son développement. Une nouvelle ligne de production doit entrer en fonction à l'automne 2020 (Source : Contacts entreprises).

### LA PÊCHE SUR LE NOUVEAU PAYS DE LORIENT

Le secteur de la pêche lorientaise compte 650 marins pêcheurs en 2017. Le port de Lorient est le premier port de pêche français en valeur. Les produits de la mer représentent 2582 emplois (Source : AudéLor – Panorama économique – août 2019)



## Industrie agroalimentaire

Faiblement impactée par la crise de la covid-19, la majorité des entreprises agroalimentaires du territoire a poursuivi son activité et est toujours dans des dynamiques de recrutement. (Source : contacts entreprises)

Le groupe Bigard annonce 650 recrutements dont 500 en CDI. (LSA 12/06/2020)

## Industrie navale / nautisme

### CONSTRUCTION ET RÉPARATION NAVALE SUR LE PAYS DE LORIENT

Le secteur de la construction/réparation navale et de l'ingénierie qui s'y rattache représente 3260 emplois sur le territoire.

### NAUTISME SUR LE PAYS DE LORIENT

En 2017, le nautisme comptait 780 emplois.

(Source : AudéLor – Les emplois maritimes du Pays de Lorient – septembre 2017)

#### Construction et réparation navale

Le redémarrage est assez « mou ». Le report d'arrêts techniques programmés au printemps au mois de septembre/octobre sur l'aire de réparation navale de Keroman ne facilite pas la reprise. Il est à noter que la Région Bretagne vient de livrer un agrandissement de l'aire de réparation navale afin d'accueillir un plus grand nombre d'unités à terre (+ 6000m<sup>2</sup>). (Source : Contacts entreprises)

Les constructeurs (Naval Group, Kership, Chantiers Bernard) se sont adaptés et poursuivent la réalisation des commandes prévues au plan de charge. (Source : Contacts entreprises)

Naval Group a retrouvé un niveau d'activité proche des 100% dès début juin. Malgré quelques retards à court terme, les délais de livraison pour la Marine Nationale sont confirmés. Sur les 50 millions d'euros d'investissement programmés en 2020, 50% sont repoussés sur 2021. D'autre part, une centaine d'embauches est annoncée pour 2020. (Le Télégramme 03/06/2020)

#### Nautisme

Depuis le 11 mai, les plaisanciers peuvent de nouveau accéder à leurs bateaux et les entretenir. L'activité nautique redémarre, mais les volumes de transactions ou de réparations ne sont pas encore au vert... Les loueurs restent dans une situation fragile même si les réservations pour la saison estivale semblent bien réparties. (Source : Contacts entreprises)



#### Course au large

Pour la course au large, les skippers peuvent participer à des épreuves sportives mais en mode « dégradé » : pas de village pour le grand public, présence réduite sur les pontons... Les événements nautiques, (Figaro, Atlantique télégramme, Spi Ouest, Trophée Azimut, Vendée Globe) restent maintenus au regard des conditions sanitaires actuelles. L'année 2021 s'annonce plus délicate avec un risque important de retrait des partenaires financiers et sponsors... (Source : Contacts entreprises)

## Autres industries

### L'INDUSTRIE SUR LE NOUVEAU PAYS DE LORIENT

Les autres secteurs industriels représentés sur le territoire regroupent 7000 emplois et se répartissent comme suit : (*Source AudéLor - Panorama économique du Nouveau pays de Lorient – août 2019*)

- Équipements et mécanique industriels : 1680 emplois (production d'équipements destinés à d'autres secteurs industriels comme les IAA, l'automobile, l'aéronautique...)
- Emballages : 720 emplois
- Papier : 700 emplois
- Éléments pour la construction : 500 emplois
- Santé-cosmétiques : 380 emplois
- Fonderie-métallurgie : 520 emplois
- Textile : 90 emplois

#### Automobile

De nombreux constructeurs automobiles, déjà malmenés avant la crise covid-19, ont annoncé des réductions d'effectifs (Renault - 8000 à 10 000 postes, BMW - 6000 emplois, Jaguar Land Rover - 5000 emplois) ou des cessions d'entreprises (Annonce par Mercedes de la cession de son usine Smart de Moselle). Ces annonces auront des conséquences sur les filiales et les sous-traitants du secteur automobile. (*Les Echos 15/06/2020, Ouest France 16-17-19/06/2020*)

Après avoir démenti le projet de fermeture du site dans le cadre de son plan d'économie, le groupe Renault envisage la cession de la Fonderie de Bretagne qui emploie près de 400 salariés sur son site de Caudan. (*Le Télégramme 31/05/2020*)

#### Aéronautique

Déjà fragilisé avant la crise Covid-19 sur sa branche défense avec 2300 suppressions de postes annoncées, Airbus est touché de plein fouet par la réduction du trafic aérien. L'avionneur européen a d'ores et déjà annoncé la suppression de 15 000 emplois dont 5000 en France. Dans son sillage, de nombreux sous-traitants font part de leur intention de réduire leurs effectifs, alors que d'autres souhaitent négocier des accords de performance pour bénéficier du dispositif d'activité réduite pour le maintien dans l'emploi mis en place par le gouvernement. (*Les Echos 01/07/2020*)

Le secteur de l'aéronautique en Bretagne compte 140 entreprises et représente 8000 emplois. (*Source : Bretagne Aérospace*)

#### Énergie

L'électricité produite par EDF est consommée à 50% par les entreprises. L'arrêt d'une grande partie de l'activité économique lié à la crise sanitaire a ainsi généré un manque à gagner estimé entre 2,5 à 3 milliards d'euros. Ce manque à gagner intervient dans un contexte de tension pour l'énergéticien qui doit faire face à une capacité de production nucléaire en baisse et d'importants travaux de maintenance. EDF prépare un plan d'économie de 2 à 3 millions d'euros. (*Les Echos 06/07/2020*)

## Bâtiment

La reprise d'activité dans le secteur de la construction a été régulière tout au long du mois de mai. À noter que le niveau de reprise est supérieur en Bretagne par rapport au niveau de reprise moyen en France.

- Activité bâtiment (Fin mai)
  - 90% des chantiers du bâtiment avaient repris
  - 62% des chantiers avaient une activité normale
  - 86% des salariés et intérimaires étaient en activité en Bretagne
- Activité travaux publics
  - 100% des entreprises avaient repris leur activité
  - 76% du chiffre d'affaires réalisé en mai 2020 par rapport à mai 2019
- Activité carrières et matériaux
  - 100% des entreprises du secteur carrières et matériaux avaient repris leur activité

Pendant le confinement (mars à mai 2020), le nombre d'appels d'offres, sur les marchés de construction, publiés a baissé de 57% par rapport à la même période en 2019. Cette période fait suite à celle du début d'année marqué par le traditionnel ralentissement préélectoral : -23% (entre début janvier et le début du confinement) par rapport à la même période en 2019. (Source : *Contacts entreprises*)

De la même façon, les mairies ont stoppé l'examen des projets immobiliers entraînant une chute de -40% des permis de construire sur la période de confinement. Les mises en chantier ont quant à elles reculé de -44% par rapport à la même période en 2019. (Le télégramme 02/07/2020)

Le bâtiment devrait connaître une baisse d'activité en 2020 de l'ordre de 18% ce qui fait peser des risques sur 120 000 emplois. (Le moniteur 30/06/2020)

L'assureur-crédit Euler Hermès alerte sur les difficultés à venir des TPE du secteur du bâtiment. La baisse estimée du chiffre d'affaires de l'ordre de 25% ne permettra pas aux TPE du secteur de faire face à leurs emprunts entraînant des faillites. Euler Hermès estime la hausse des défaillances des entreprises françaises du bâtiment à +19%. (Les Echos 23/06/2020)

Le confinement a donné des idées et des envies d'aménagement chez les particuliers qui sollicitent massivement les artisans du bâtiment pour des travaux. Il en est de même pour les piscinistes qui voient leur activité boostée par le déconfinement. (Source : *Contacts entreprises*)

La Fédération Française du Bâtiment alerte sur la nécessité pour le secteur de rester mobilisé sur la formation et en particulier l'apprentissage. En 2008, les entreprises avaient arrêté de former ce qui avait généré une vraie pénurie de main-d'œuvre par la suite. (Ouest France 24/06/2020)



### LE BÂTIMENT SUR LE NOUVEAU PAYS DE LORIENT

Sur le pays de Lorient, la construction et les travaux publics représentent 5928 emplois salariés en 2018, pour 960 établissements employeurs. Le bâtiment représente 7% de l'emploi salarié privé. (Source AudéLor - Panorama économique du Nouveau pays de Lorient – août 2019)

## Transport de passagers

### Ferroviaire

La SNCF estime ses pertes sur le premier semestre 2020 à environ 5 milliards d'euros. D'autre part, si le trafic a largement repris, les taux de remplissage restent bas : autour de 30%, soit loin du seuil de rentabilité à 60%. Cette situation amène l'entreprise à revoir son plan d'investissement à la baisse. La situation économique risque de forcer l'entreprise à revoir ses projets de rénovation du réseau. (*Les Echos 14/06/2020*)

Pour la période estivale, la SNCF anticipe une baisse de 5 millions de passagers. Le taux de remplissage des trains est de l'ordre de 50% en juillet et 35% en août. La SNCF multiplie donc le nombre de billets à petits prix. (*MédiaCom' 3 au 9/07/2020*)



### Aérien

Air France a annoncé que 150 de ses destinations habituelles seraient desservies cet été soit 80%. Toutefois, son programme de vol ne s'élèvera qu'à 35% de sa capacité habituelle en juillet et 40% en août. La compagnie estime que le trafic sera toujours en retrait de 30% d'ici fin 2020, de 20% en 2021, de 10% en 2022 et de 5% en 2023. Le retour à la normale n'est pas attendu avant 2024. (*Les Echos 04/07/2020*)

D'autre part, la compagnie a annoncé son souhait de réduire significativement ses effectifs. Les premières estimations qui tablaient sur 8000 et 10 000 suppressions de postes (15% à 20% de ses effectifs), ont été revues à la baisse. L'objectif affiché aujourd'hui est de supprimer 7580 postes, 6560 chez Air France (sur 41 000 postes) et 1020 (sur 2420) au sein de sa filiale Hop, sur la base de départs en retraite non remplacés et de départs volontaires. Un accord de ruptures conventionnelles collectif a d'ores et déjà été signé avec un syndicat de pilotes.

Au niveau européen, la compagnie Lufthansa prévoit la suppression de 22 000 postes (16% des effectifs), British Airways annonce une réduction de 12 000 emplois (30% des effectifs) et Easyjet de 4500 emplois (également 30% de ses effectifs). (*Les Echos 17/06/2020*)

L'Union des Aéroports Français (UAF) estime que 35 000 emplois sont menacés.



## Voiture

L'épidémie de coronavirus a fortement touché le secteur de la location de voitures. Après la mise en faillite du géant américain Hertz (20 000 postes supprimés), Europcar vient de recevoir un prêt de 220 millions d'euros garanti par l'Etat. En Allemagne, Sixt a quant à lui signé un prêt de 1,6 milliard d'euros. (*Les Echos 23/05/2020*)

Le secteur a supporté un recul de 75% de son chiffre d'affaires pendant le confinement. La reprise est très lente et les estimations sont d'un recul de -50% à -60% pour juillet. Selon le Conseil national des professions de l'automobile, les niveaux des flottes ont déjà baissé de 30% à 60% selon les sociétés. (*Les Echos 30/06/2020*).

La reprise très lente des activités des gares et aéroports impacte également le fonctionnement des taxis. (*Source : contacts entreprises*)



## Vélo

Depuis le début du déconfinement, les professionnels ont constaté une augmentation importante des ventes de vélos ; +114% sur les trois dernières semaines de mai. La plupart des magasins doit d'ailleurs faire face à des difficultés d'approvisionnement. (*Le Télégramme 21/06/2020*)



## Focus sur la Région Bretagne

En tant qu'autorité organisatrice de transport, la Région Bretagne estime les pertes liées au manque de recettes sur ses différents marchés ferroviaires, urbains, interurbains, maritimes et aériens à 50 millions d'euros. La prise en charge par l'Etat du chômage partiel devrait réduire les pertes à 25 millions d'euros.

Au niveau régional, l'offre de transport ferroviaire était rétablie à hauteur de 70% des TER mais avec un taux de fréquentation qui reste bas. Les usagers ont pris l'habitude de la voiture et le télétravail est resté fort sur juin. (*Le Télégramme 11/06/2020*)

La situation est encore plus inquiétante pour le trafic aérien et l'activité des aéroports. Sur l'aéroport de Lorient, seules les liaisons vers Toulouse (via APG Airline) sont assurées. La reprise des liaisons de Lorient vers Paris et Lyon, opérées par Air France, n'est pas prévue avant septembre. (*Le Télégramme 17/06/2020*)

Les élus et entrepreneurs du territoire réactivent « L'appel des 56 » qui avait permis la connexion de l'aéroport de Lorient à des hubs internationaux, pour demander la reprise du trafic vers Lyon et Paris. (*Le Télégramme 02/07/2020*)

## Commerce

### Tendances locales (Source : contacts entreprises)

La reprise de l'activité est jugée « timide » en mai, plus dynamique en juin avec plus de fréquentation et de passage. La volonté de consommer local s'est bien ressentie.

Le secteur de l'habillement rencontre globalement plus de difficultés à repartir, ainsi que toute la restauration à emporter et consommer sur place.

Dans le cadre du plan de relance, l'autorisation préfectorale d'ouverture les dimanches 21 et 28 juin a eu peu d'écho (peu d'ouvertures de commerces). Pour l'instant, peu de commerces ont exploité la possibilité de faire de la vente au déballage (gratuité de l'occupation de l'espace public).

Les commerçants expriment des inquiétudes pour la période estivale souvent cruciale pour leur chiffre d'affaires.

Un programme d'animations est prévu pour l'été avec une version « allégée » du FIL pour dynamiser le commerce de centre-ville.

### LE COMMERCE DANS LE NOUVEAU PAYS DE LORIENT

En 2017, le commerce et les services commerciaux comptaient 15 311 emplois salariés privés, soit 25 % de l'emploi salarié privé du territoire. (Source AudéLor - Panorama économique du Nouveau pays de Lorient – août 2019)

- Le secteur alimentaire (grande distribution, artisanat commercial...) représente 29 % des emplois salariés privés dans le commerce et services.
- La vente et la réparation automobile regroupe 1684 emplois salariés privés.
- L'équipement de la personne et l'équipement de la maison compte près de 2300 emplois salariés privés.

### Tendances nationales

4200 emplois en moins dans le commerce au mois de mai (Rapport national de l'emploi en France- INSEE- LSA 18/06/2020).

Bilan sur la situation du commerce spécialisé : (Source : communiqué de presse de la fédération PROCOS du 30/06/2020) :

- Le commerce en France a perdu entre 50 et 60 milliards d'euros essentiellement dans le secteur non-alimentaire.
- Après l'Italie, la France est le pays le plus touché par la chute de la consommation en mars et avril avec -22%.
- Le chiffre d'affaires des magasins (commerce spécialisé) a reculé de -32,3% en mai 2019 par rapport à mai 2020.
- Le commerce spécialisé craint de perdre entre 150 000 et 300 000 emplois entre 2020 et 2021. L'organisation redoute la fermeture de 50 000 points de vente.

Une situation différenciée selon les secteurs d'activité :

Pour les magasins ouverts, la croissance a été de + 10,3 % pour l'équipement de la maison en comparable avec la même période en 2019. Les jardinerie connaissent une croissance de + 25%. Mais l'équipement de la personne, en moyenne, subit encore une forte baisse à - 30% malgré la dynamique du marché de l'enfant.

Le début du mois de juin a été dynamique pour les magasins. Malheureusement, la dernière semaine a été très fortement marquée par le décalage des soldes au 15 juillet en 2020 alors qu'elles avaient débuté en juin en 2019. Ce décalage a eu un impact très fort, en particulier sur le secteur de l'équipement de la personne, qui réalise à nouveau un mois fortement négatif (-19,9 %).

En avril 2020, le chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires est en forte baisse (-11,7 % après +2,1 % en mars). Il décroît fortement dans la vente de produits alimentaires (-9,2 %) par contrecoup après la forte hausse de mars (+11,7 %). Il est stable dans la vente de produits non alimentaires (après -0,7 % en mars) et chute dans celle de carburants (-54,7 % après -35,4 % en mars). Le chiffre d'affaires diminue fortement dans les supermarchés (-10,3 % après +9,4 %) et les hypermarchés (-12,8 % après -1,9 %). (Source INSEE Informations rapides – 29 mai 2020)

### Actualité des enseignes :

#### Procédures de redressement judiciaire :

- Camaïeu : un réseau de 600 boutiques en France. L'entreprise emploie 3900 salariés en France dont 450 dans son siège social de Roubaix (Nord). 7 offres de reprises ont été déposées, 2 proposent une reprise globale de la société basée à Roubaix.
- André : 1 offre a été déposée pour la reprise de 47 magasins sur 180 points de vente (200 salariés sur 400), décision attendue le 24/07/2020
- Courtepaille : les restaurants de la chaîne sont en difficultés, le fonds britannique ICG propriétaire de l'enseigne cherche un repreneur. (Ouest France 17/06/2020)

#### Procédures de sauvegarde

- Célio : En France, le distributeur fondé en 1978 détient une part de marché de l'ordre de 6 % des ventes de vêtements masculins. (Le Monde 22/06/2020)
- Phildar : Les offres de reprise seront étudiées pour mi-juillet. (Fashion network 02/07/2020)

#### Reprises :

- Naf Naf repris par le groupe turc SY International. 1170 salariés et 170 boutiques. (Ouest France 21/06/2020)
- Conforama sera finalement cédé à la maison mère de son concurrent But, les deux enseignes françaises espérant être plus fortes à deux face au géant suédois Ikea. L'opération ne prévoit aucune suppression de poste ni de magasin (Ouest France 08/07/2020)
- Orchestra : la reprise du groupe par NewOrch, toute jeune société fondée par Pierre Mestre, fondateur et président d'Orchestra-Prémaman, avec divers associés. (LSA 12/06/2020)
- La Halle : 3 offres de reprise partielle ont été retenues émanant du Groupe Beaumanoir, de Chaussée et de Chauss34. 3265 emplois sont préservés sur les 5400 que comptent le groupe et 508 magasins sont repris sur les 830 que compte le groupe. Les 2135 salariés qui ne sont pas repris attendent le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi qui est toujours en négociation. (Ouest France 09/07/2020).

### Focus sur le commerce automobile

La vente de véhicules a reculé de -55,1% en mars, -76,3% en avril, -52,3% en mai avant de se redresser en juin +1,24%. Sur le premier semestre, les ventes de voitures neuves ont ainsi reculé de 38,6%. (Les Echos 1 juillet 2020)

Le marché des véhicules d'occasion a mieux résisté pendant la période de confinement et surtout le marché de l'occasion a connu son plus haut niveau historique avec 585 744 immatriculations en juin, soit une progression de +27,6% par rapport à juin 2019. Sur les 6 premiers mois de l'année 2020, la baisse n'est plus que de 18,1% par rapport au premier semestre 2019. Le marché bénéficie ainsi d'un report d'usage du transport collectif vers la voiture individuelle. Le plan de soutien à l'automobile, et en particulier les primes à l'achat de véhicules, a boosté les ventes en juin. Début juillet, 100 000 primes à la conversion avaient été accordées sur les 200 000 prévues dans le plan de relance automobile. (AFP 02/07/2020)

## Hôtellerie - Restauration

### Restauration

Selon le troisième volet de « Food-Service et covid-19 » réalisé par Food Service Vision, le secteur de la restauration retrouve des couleurs en juin après un recul du chiffre d'affaires de -78% en avril et -61% en mai. La baisse n'est plus « que » de -43% en juin. Sur le premier semestre 2020, la diminution globale est de -40% soit un manque à gagner de 17,5 milliards d'euros.

La situation est très contrastée en fonction des acteurs. Les boulangeries ont retrouvé 90% de leur vente, les fast-foods 88%, la restauration collective se situe en juin à 50% et la restauration traditionnelle à 52%. Sur ce dernier segment, les performances sont par ailleurs bien supérieures en Bretagne.

La restauration dans les lieux de transport et dans l'hôtellerie reste fortement pénalisée par l'absence de voyageurs affaires et de touristes internationaux (*Les Echos 08/07/2020*).

### Hôtellerie

En Bretagne, les réservations repartent à la hausse (Agences immobilières, Airbnb, Gîtes de France...). Côté campings, on constate que la Bretagne fait partie du top 3 des régions qui rattrapent le mieux leur retard. Le camping-car a le vent en poupe (hausse des locations).

En Bretagne, Airbnb enregistre +24% de réservations entre le 17 mai et le 10 juin par rapport à 2020. C'est l'une des cinq régions françaises sur les 11 à afficher une évolution positive du nombre de réservations sur la période observée, avec les Hauts-de-France (+15%), la Nouvelle Aquitaine (+13%), la Normandie (+10%) et les Pays de la Loire (+7%). (*Journal du Net 02/07/2020*).

Seul le secteur de l'hôtellerie est encore incertain pour cet été. Il est en effet davantage dépendant des touristes étrangers l'été (17% des nuitées bretonnes en 2019). (*Ouest France 26/06/2020*).

Le secteur de l'hôtellerie, fragilisé par la crise Covid-19, souhaite un plafonnement des commissions perçues par la plateforme Booking. Pour certains hôtels, 50% de leurs réservations passent par la plateforme. (*Le Télégramme 26/06/2020*)

En alternative à Booking, la plateforme « Sauve ton hôtel » propose une mise en relation et un paiement direct entre hôteliers indépendants et clients. En échange les hôteliers s'engagent à proposer des réductions de tarifs. Depuis juillet, 8 établissements bretons étaient inscrits sur la plateforme dont 3 morbihannais. (*Les Echos Etudes 26 mai 2020*)

Plus de 120 campings réservables en ligne sur [www.morbihan.com](http://www.morbihan.com). Morbihan Tourisme a pris en charge une passerelle technique afin que l'ensemble des plannings de réservation puisse être visible sur le site [www.morbihan.com](http://www.morbihan.com). Aucun frais, ni commission n'est demandé sur les réservations qui émaneront des différents canaux. (*Morbihan tourisme 17/06/2020*)

### L'HÔTELLERIE ET LA RESTAURATION DANS LE NOUVEAU PAYS DE LORIENT

L'hôtellerie et la restauration regroupent 2755 salariés sur le Pays de Lorient. (*Source AudéLor - Panorama économique du Nouveau pays de Lorient – août 2019*)

## Tourisme

### Données nationales

Intentions de départ des Français : à la mi-juin, 1 Français sur 2 a prévu de partir en vacances et / ou week-end cet été. Un chiffre bien inférieur au taux de départ habituellement constaté à cette période (80%), mais qui pourrait augmenter au regard des 22% de Français toujours indécis. Peu touchée par la Covid-19, réputée pour ses grands espaces et son calme propice au ressourcement, la Bretagne attire. 7,5% des Français ont ainsi prévu d'y séjourner cet été. (Source : Comité Régional du Tourisme Bretagne)

TUI France, premier opérateur de tourisme en France déjà confronté à des difficultés financières avant la crise, a présenté mi-juin un plan de sauvegarde de l'emploi qui prévoit la suppression de 317 postes sur les 904 CDI que compte l'entreprise en propre. Le chiffre montera à 583 en prenant en compte les agences que TUI compte céder ou franchiser. (Le Télégramme 17/06/2020)

### LA DESTINATION TOURISTIQUE LORIENT-QUIMPERLÉ EN CHIFFRES

La Destination Lorient-Quimperlé, les chiffres en 2019 :

- 1,1 million de touristes (2016)
- Taxe de séjour collectée sur le territoire en 2019 : 1 158 920 €

Fréquentation en 2019

- Nuitées en camping : 706 331
- Nuitées hôtelières : 417 301

Nuits réservées en locatifs privés : 409 299

Source AudéLor – Observatoire du tourisme – juillet 2020

### Destination touristique Lorient - Quimperlé

L'office de tourisme Lorient Bretagne Sud Tourisme a rouvert l'ensemble de ses bureaux (y compris saisonniers). La cible locale est la priorité (jeunes actifs et familles). (Source : contacts entreprises)

Renforcement de la communication : mobilisation d'influenceurs web pour dynamiser la communication et atteindre les cibles (Evan de Bretagne et BestJobers), lancement d'une carte commune aux territoires de Lorient Bretagne Sud Tourisme et Quimperlé Terre Océane (en cours), développement d'une communication nationale, sortie d'un nouveau magazine. (Ouest France 23/06/2020 et 01/07/2020)

Début juillet, sur les 22 équipements touristiques majeurs du Nouveau pays de Lorient (> 2000 entrées) :

- 20 ont rouvert leurs portes au public (musées, parcs d'attractions, monuments...)
- 1 a envisagé de rouvrir le 11/07/2020 (Village de Poul-Fetan),
- 1 a reporté sa réouverture à l'été 2021 (Expositions organisées par Quimperlé : « Cheminements », œuvre du peintre Xavier Krebs, à la Chapelle des Ursulines, la Maison des Archers, la médiathèque de Quimperlé).

Pour ceux qui ont rouvert, le rappel des gestes protecteurs est systématique auprès des visiteurs : privilégier l'achat des billets en ligne, porter un masque et utiliser du gel hydroalcoolique, respecter la distanciation physique pendant la visite/activité. Certains équipements ont également mis en place un sens de circulation de visite. (Source : contacts entreprises)

Au 18 juin 2020, seules 2 escales de paquebots (en octobre) sont toujours maintenues sur les 11 prévues initialement dans le port de Kergroise à Lorient. Les 9 escales annulées représentaient environ 3500 passagers, entre le 19 avril et le 24 septembre. (Source : contact Lorient Agglomération)

**Focus sur la SEGEPEX**, gestionnaire du Palais des Congrès à Lorient et du Parc des Expositions à Lanester

En 2019, Lorient Bretagne Sud Congrès a organisé 234 événements, accueilli 272 830 visiteurs pour un chiffre d'affaires de près de 2 millions d'euros. Cette activité a généré 15 251 nuitées d'hôtel et 1,7 millions de retombées économiques.

La crise sanitaire a provoqué l'annulation de 64 événements (45 pour le Palais des Congrès et 19 pour le Parc des expositions). La perte de chiffre d'affaires est estimée à -33% pour le Palais des congrès et -38% pour le Parc des expositions. Le recul de l'activité entraîne la perte de 6 équivalent temps plein pour les intérimaires et intermittents.

Le Palais des Congrès a d'ores et déjà rouvert pour les réunions professionnelles. La reprise des événements grand public est prévue à partir du 12 septembre, avec au programme 10 événements initialement prévus pendant le confinement. Le Salon de l'immobilier et celui du chocolat sont maintenus à leurs dates initiales respectivement les 10-11 octobre et 23-25 octobre.

Le Parc des Expositions rouvre pour des événements grand public à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**Focus sur la SELLOR**, gestionnaire de 8 ports de plaisance, d'équipements nautiques, de musées et d'hébergements sur Lorient Agglomération

La SELLOR a été contrainte de suspendre l'ensemble de ses activités dès le 17 mars. Pendant la période de confinement, la société a mixé activité partielle, télétravail lorsque cela a été possible, et présentiel sur site pour assurer, notamment sur les ports, des missions de sécurité et de petites maintenances.

Il est pour l'heure difficile d'estimer l'impact de la crise sur les activités de la société, ceux-ci seront différents en fonction des secteurs. Les hébergements incluant la restauration, les loisirs nautiques et les espaces muséographiques seront les plus touchés par les effets de la pandémie. Les ports supportent dans une moindre mesure les effets de cette crise.

A noter que les activités de carénage ont été conservées à l'usage des professionnels de la plaisance.

Sur les ports de plaisance, l'activité a pu reprendre le 11 mai avec une reprise très forte de la navigation dans la rade et un engouement notamment pour la formule de Breizh Boat Club (service de navigation clé en main) développée par la SELLOR depuis 3 ans (25 nouveaux clients en 3 semaines pour un total de 70 aujourd'hui).

Le port à sec de la Base de Sous-Marins a également connu une reprise d'activité très intense avec des statistiques record de sortie pendant les 15 jours qui ont suivi le déconfinement.

Les escales, peu nombreuses début juin, ont augmenté fortement début juillet à Kernével, Lorient et Port-Louis.

Côté Muséographie, la reprise le 2 juin a également été très poussive, mais sur fin juin et début juillet, la fréquentation des sites de Lorient La Base (Cité de la Voile Éric Tabarly, Sous-Marin Flore) est en hausse.

La tyrolienne, nouvelle activité 2020 proposée au départ de la Tour des vents de la Cité de la Voile Éric Tabarly, est un catalyseur intéressant pour la destination touristique Lorient La Base.

S'agissant des activités nautiques, compte tenu de protocoles sanitaires très restrictifs, seules les locations d'embarcations ont tout d'abord été proposées. Puis courant juin, les activités ont été étendues aux stages et aux sessions de cours avec des effectifs plus restreints.

L'accueil de groupes reste difficile en raison des protocoles sanitaires. Le nombre de personnes embarquées sur le bateau de plongée ou le nombre de personnes participant aux stages est donc limité. Le constat est le même pour l'accueil de groupes d'enfants à la Résidence de Kerguélen.

## Culture

Une étude réalisée par le Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la culture met en avant une baisse moyenne du chiffre d'affaires tous secteurs confondus de 25 % en 2020 par rapport à 2019 (soit 22,3 milliards d'euros). En matière de perte d'activité, la culture est le deuxième secteur le plus frappé par cette crise, après la construction. Dans le détail, certains secteurs souffrent nettement plus que d'autres : le spectacle vivant (-72% de chiffre d'affaires), le patrimoine (-36 %), les arts visuels (-31 %), l'architecture (-28 %).

Uniques bénéficiaires de la crise sanitaire : les plateformes de streaming et téléchargement et le jeu vidéo, qui lui devrait voir son chiffre d'affaires croître de 15 % en 2020.

La reprise des activités est hétérogène. Les libraires, les musées ou les cinémas ont pu reprendre leur activité avec le déconfinement. Les spectacles et les festivals sont encore à l'arrêt, annulés ou en attente de conditions sanitaires économiquement viables. (*Télérama 05/07/2020*)

La plupart des salles de spectacles du territoire lorientais sont publiques ou bénéficient d'un fort soutien des collectivités ; leur pérennité financière n'est donc pas remise en cause. C'est l'écosystème organisé autour des salles de spectacles (artistes, techniciens, hôteliers restaurateurs, ...) qui subit les effets de la fermeture des infrastructures avec un arrêt total ou partiel de leurs activités et un calendrier de reprise qui reste incertain. (*Source : contacts entreprises*)

L'impact pour les acteurs de la création artistique va s'inscrire sur la durée. En effet, le report des programmations de 2020 sur 2021 sera un frein à l'émergence de nouveaux artistes ou de nouvelles créations. (*Source : contacts entreprises*)

### LE SECTEUR DE LA CULTURE EN FRANCE

Au niveau national, la culture représentait un chiffre d'affaires de 97 milliards d'euros en 2019, 635 700 emplois répartis dans 79 800 entreprises. Contrairement aux idées reçues, seuls 18% de la production culturelle est non marchande.



## Tertiaire qualifié

### Immobilier

Même si l'activité des agences immobilières a fortement rebondi dès le début du déconfinement, l'année 2020 devrait connaître un net recul des transactions immobilières. Celui-ci est estimé par la FNAIM entre -25% et -30%. (*Bati actu 30/06/2020*)

### Assurance

Même si ce secteur est bien moins touché que d'autres, il pourrait connaître un coup de frein sur le recrutement. C'est en tout cas la tendance exprimée par BNP Paribas Cardiff et confirmée par une étude de l'observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance. (*Les Echos 26/06/2020*)

Contact : Caroline Le Neures  
02 97 12 06 68

**AUDÉLOR**  
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière  
56324 Lorient cedex  
02 97 12 06 40

[www.audelor.com](http://www.audelor.com)

